

COMMUNIQUE DE PRESSE

#DUODAY 26 avril 2018

Une journée de travail en duo avec une personne handicapée

Sous l'impulsion de Mme Sophie Cluzel, Secrétaire d'Etat chargée des personnes Handicapées, la 3^{ème} opération #DUODAY aura lieu le 26 avril 2018. Le principe est simple : une entreprise ou une collectivité accueille une personne handicapée, le temps d'une journée de stage en duo avec un salarié volontaire. Au programme de cette journée : participation active de la personne handicapée aux tâches habituelles du collaborateur volontaire et/ou observation de son travail.

En Occitanie, l'Agence régionale de santé et ses partenaires régionaux (DIRRECTE, AGEFIPH, FIPH, Rectorat...) s'associent pour mobiliser le plus de participants à cette journée nationale #DUODAY le 26 avril 2018. L'objectif est à la fois de sensibiliser les entreprises au handicap et de favoriser les échanges entre employeurs, personnes en situation de handicap et professionnels de l'insertion.

L'objectif #DUODAY : l'insertion des personnes handicapées

L'intérêt pour les entreprises, collectivités, associations et autres structures accueillant des duos ce jour-là : découvrir les compétences de travailleurs en situation de handicap, lors d'une période très courte et sans autre engagement, valoriser ses ressources humaines en les impliquant, s'ouvrir à la diversité et au handicap en particulier, communiquer sur ses valeurs sociales.

L'intérêt pour les personnes handicapées : découvrir le milieu ordinaire de travail, préciser un projet professionnel, amorcer un parcours d'insertion, convaincre un employeur de ses possibilités en terme d'intégration, de performance et d'autonomie.

L'intérêt pour les professionnels de l'insertion, de l'accompagnement et de la formation : mieux comprendre les attentes, hésitations, freins des entreprises pour mieux les accompagner dans leurs projets d'intégration de salariés handicapés, connaître leurs besoins en matière d'emploi et de compétences, collaborer avec de nouvelles entreprises.

L'invitation est lancée à toutes les entreprises, collectivités, associations de la région : pour accueillir le temps d'une journée de stage, une personne handicapée en duo avec un salarié volontaire, il suffit de s'inscrire sur www.duoday.fr.

DuoDay

L'inclusion commence avec un duo

Un jour pour :

- **construire** des ponts entre employeurs, personnes handicapées et acteurs de l'accompagnement ;
- **promouvoir** une société inclusive dont l'emploi est le pilier ;
- **faire valoir** les compétences des personnes handicapées ;
- **permettre** à ses équipes de s'ouvrir à la diversité et au handicap ;
- ensemble, **dépasser** nos préjugés.



Inscriptions et renseignements

duoday.fr

#duoday2018

DuoDay

Conception : Dicom • mars 2018

DuoDay



L'inclusion commence avec un duo

26 avril 2018

#duoday2018
duoday.fr





1 jour, 1 métier = un duo gagnant

Durant une journée, une personne en situation de Handicap compose un binôme avec un salarié ou un bénévole afin de découvrir son activité.

Au programme : une participation active aux tâches habituelles du collaborateur et/ou une observation de son travail.



tous unis pour une société inclusive !

Qui peut participer ?

- Pour accueillir une personne en situation de Handicap :
 - Employeurs, DRH (entreprises, collectivité...).
 - Responsables d'associations.
- Pour bénéficier du dispositif
La personne en situation de Handicap ou son accompagnant.

Comment ?

- Il suffit de remplir le formulaire sur duoday.fr

À réception des candidatures, l'équipe DUODAY prend contact avec vous pour valider ou préciser le projet et rechercher des partenaires en adéquation.

Lorsque le duo est possible, une rencontre préalable est organisée entre l'entreprise, le candidat et un partenaire Médico-Social référent sur le territoire, afin de valider sa cohérence et son organisation pratique.



un enrichissement pour tous

- Permettre aux **personnes en situation de Handicap** de découvrir un métier, d'amorcer un parcours d'insertion en découvrant une activité au sein d'une entreprise, d'une collectivité ou d'une association.
- Faire découvrir aux **entreprises** les compétences et qualités professionnelles de travailleurs handicapés et affirmer ses valeurs sociales en interne comme en externe.
- Faciliter l'appréhension des attentes des employeurs par les **professionnels de l'insertion**, et les freins à l'embauche de travailleurs handicapés. La formation en amont et les parcours d'insertion s'en trouveront améliorés, tout comme les outils d'accompagnement à l'insertion pour les employeurs.

